VILLE DE MARSEILLE

DTNUM
Direction de la Transition Numérique
Guichet Unique des Opérateurs
thd@marseille.fr

Formulaire D.I.M Modèle Cheklist v3 Avril202

Dossier Information Mairie(*)

Antennes Relais

Rapport d'instruction (Check-list)

(*)*Les pièces du dossier d'information sont fixées par Arrêté Interministériel du 12 octobre 2016 pris en application des A et B du II de l'article L.34-9-1 du Code des postes et des communications électroniques et relatif au contenu et aux modalités de transmission des dossiers d'Information et des dossiers établissant l'état des lieux des installations radioélectriques soumises à avis ou à accord de l'Agence nationale des fréquences.*

No ID Projet : 173J14-22 **ID VDM :** ORA2023/0017
NOM : GRAND LITTORAL
Adresse Av Mathys Central Com Grd Littoral 13015 Marseille

OPÉRATEUR ORANGE Contact Mme Audra
EXPLOITANT Contact
DÉPOSANT Contact

Urbanisme Non ☐ DP ☑ PC ☐
ABF ☐ Autre ☐
Impact: zone naturelle ☐

Projet neuf ☐ **Modification substantielle** ☑

Type de site Site VDM ☐
toit terrasse ☑ Pylône ☐ Autre ☐
Multi-opérateurs ☑ Bouygues, SFR

Catégorie DIM (VDM) :

Situation du Site

Plan de situation ☑
Plan cadastral ☑
Coordonnées Lambert ☑

Note explicative et motivation du projet ☑

Ajout 4G 700 + 5G 3500 azimut 130°

Description des phases de déploiement ☑
Échéancier et date estimés de mise en service ☑
Documents de référence élaborés par L'État ☑

Plans techniques(2)

date des plans 13/03/2023
Plans d'implantation ☑
Plans d'élévation ☑

conformité du volet paysager(2)

(au document *«Politique commune aux trois opérateurs pour l'intégration paysagère des antennes-relais de téléphonie mobile»*, issu du **G**uidedes **R**elations entre **O**pérateurs et **C**ommunes Décembre2007)

CONFORME ☑ NON CONFORME ☐

Ingénierie des secteurs (1)

Nombre total d'aériens : 2

Secteur 1 :	*Secteur 2 :*	*Secteur 3 :*
HBA : ☑	HBA : ☑	HBA : ☐
HSA : ☑	HSA : ☑	HSA : ☐
15.68	15.68	
azimut : 0°	azimut : 130°	azimut :
tilt élec : ☑	tilt élec : ☑	tilt élec : ☐
P.I.R.E: ☑	P.I.R.E.: ☑	P.I.R.E. : ☐
P.A.R. : ☑	P.A.R. : ☑	P.A.R. : ☐

Vues de l'emplacement de loin(2)
Existant ☑
Photomontage ☑

Vues de l'emplacement de près(2)
Existant ☑
Photomontage ☑

Fréquences et services déployés

700MhZ ☑ 800Mhz ☑ 900Mhz ☑
1800Mhz ☑ 2100Mhz ☑ 2600Mhz ☑ 3500Mhz ☑

2G ☑ 3G ☑ 4G ☑ 5G ☑

Vues panoramiques *(suivant les azimuts)* . . . . ☐

Fiche santé *(d'après le dossier COMSIS)* . . . . . ☑

Site sensible <100m ☐
Nature/Adresse : Non

Simulation demandée

(selon les lignes directrices nationales sur la présentation des résultats de simulation de l'exposition aux ondes émises par les installations radioélectriques, ANFR 12/2015)

oui ☐ ***non*** ☑

Avis du Guichet Unique

Favorable ☑ ***Non Favorable*** ☐ ***Ajourné*** ☐

Remarques

Avis Favorbale

VILLE DE MARSEILLE
Direction Générale des Services
Direction Générale Adjointe du Numérique & du Système d'Information
42, Avenue Roger Salengro
13233 MARSEILLE Cedex 20

Le Service Instructeur

1er Présentation ☑ *Présentation n°*

iGecour VDM : 07052/23/03/00063
Date D.I.M : 17/03/23
Date de réception : 17/03/23
Date de validation : 30/03/23

(1) : ***HBA** = Hauteur Base Antenne (hauteur nécessaire et suffisante au dégagement du premier ellipsoïde de Fresnel)*
***HSA** = Hauteur Sommet Antenne (hauteur totale de l'installation)*
***tilt électrique** = Angle d'inclinaison du lobe d'émission (l'antenne est implantée verticalement)*
***P.I.R.E.**= Puissance Isotrope Rayonnée Équivalente P.A.R. = Puissance Apparente Rayonnée*
(2) : ***si le projet est soumis à déclaration préalable***

Réservé à l'administration
Antenne OMNI + 5G 130 °
Intégré dans structure métallique et peintes de la même couleur + DP déposé

R